

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2024

---

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS906

présenté par

M. Lucas-Lundy, Mme Sandrine Rousseau, M. Davi, Mme Garin et M. Peytavie

-----

### ARTICLE 8

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe écologiste et social propose ici de supprimer l'article 8 du présent projet de loi notamment parce qu'il vient réduire la part de produit de la taxe visée à l'article article 231 du code général des impôts pour la branche Vieillesse et veuvage ainsi que pour la branche famille de la Sécurité sociale.